



I.T.E.



Fiche d'informations système

JEFCOTHERM MOB LM Calé-chevillé



GÉNÉRALISTE EN PEINTURE
SPÉCIALISTE EN FAÇADE



SOMMAIRE

1 DESCRIPTIF.....	03
2 MATÉRIAUX	05
3 MISE EN ŒUVRE.....	09

「 GÉNÉRALISTE EN PEINTURE
SPÉCIALISTE EN FAÇADE 」

1 | DESCRIPTIF

DÉFINITION

Système composite d'isolation thermique extérieure (ETICS) des façades d'ossatures bois non porteuses, constitué d'un enduit mince sur isolant en laine minérale, calé et fixé mécaniquement par chevilles au support bois.

Revêtement extérieur de façade conforme à l'Évaluation Technique Européenne 12/0221 à laquelle l'utilisateur doit se reporter.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME

	MODE DE FIXATION	COLLE	ISOLANT	ENDUIT DE BASE	IMPRESSION	FINITION ⁽¹⁾
JEF COTHERM MOB LM	Calé et chevillé	JEF COTHERM BOIS	Laine minérale	JEF COTHERM POUDRE (blanc ou gris) en 2 ou 3 passes	AQUAFAS T FIXATEUR 0 ou 0 GRANITE	SILIPLAST SILIPLAST SLX LPF MARBRE
					CRISTALITE IMPRESSION	CRISTALITE
					IMPRIM CHAUX	TALOCALCE

DOMAINE D'EMPLOI

CONSTRUCTIONS : Bâtiments d'Habitation (BdH) ou établissements recevant des travailleurs (ERT) jusqu'à maximum R+2 ou 10 m.



NOTES

NOTE 1 : il est possible de travailler sur supports anciens à conditions qu'ils représentent les mêmes caractéristiques que celles exigibles pour les ouvrages neufs. Ils peuvent nécessiter le remplacement partiel ou total des panneaux. Une étude particulière est indispensable (nous consulter).

NOTE 2 : selon le § 5 des règles FOB de 2013, l'épaisseur maximum de l'isolant peut être de 120 mm pour éviter la formation de point de rosée au sein de l'isolation.

NOTE 3 : Les systèmes JEF COTHERM MOB LM ayant une masse surfacique inférieure ou égale à 35 kg/m² quelle que soit l'épaisseur de l'isolant et ne nécessitent d'aucune disposition particulière vis-à-vis du risque sismique. Pour les systèmes de masse surfacique supérieure à 35 kg/m², se reporter à l'annexe 3 Résistance aux séismes.

SUPPORTS

PAROIS PLANES VERTICALES (façades) constituées de :

- Panneaux de bois conformes aux CGM des DTU 31.2, DTU 41.2 et NF DTU 31.4.
- Panneaux de particules de bois liées au ciment définis dans la norme NF EN 633 ou sous Avis Technique ou DTA du CSTB (DURIPANEL par exemple).
- Support anciens tels que MASTERPANEL ou VIROC.
- Les panneaux contreplaqués type 3S certifiés NF Extérieur CTB-X, d'épaisseur minimale 7 mm.

- Les panneaux de particules certifiés CTB-H, d'épaisseur minimale 10 mm, de catégorie au moins P5 pour l'emploi en milieu humide.
- Les panneaux OSB/4 certifiés CTB-OSB 4 d'épaisseur minimale 8 mm et panneaux OSB 3 d'épaisseur minimale 9 mm certifiés CTB-OSB 3.
- Les panneaux MDF RWH selon NF EN 622-5 certifiés CTB-RH, d'épaisseur minimale 15 mm et inférieure ou égale à 20 mm.
- Les panneaux LAMIBOIS d'épaisseur minimale 15 mm (LVL/3).



NOTE

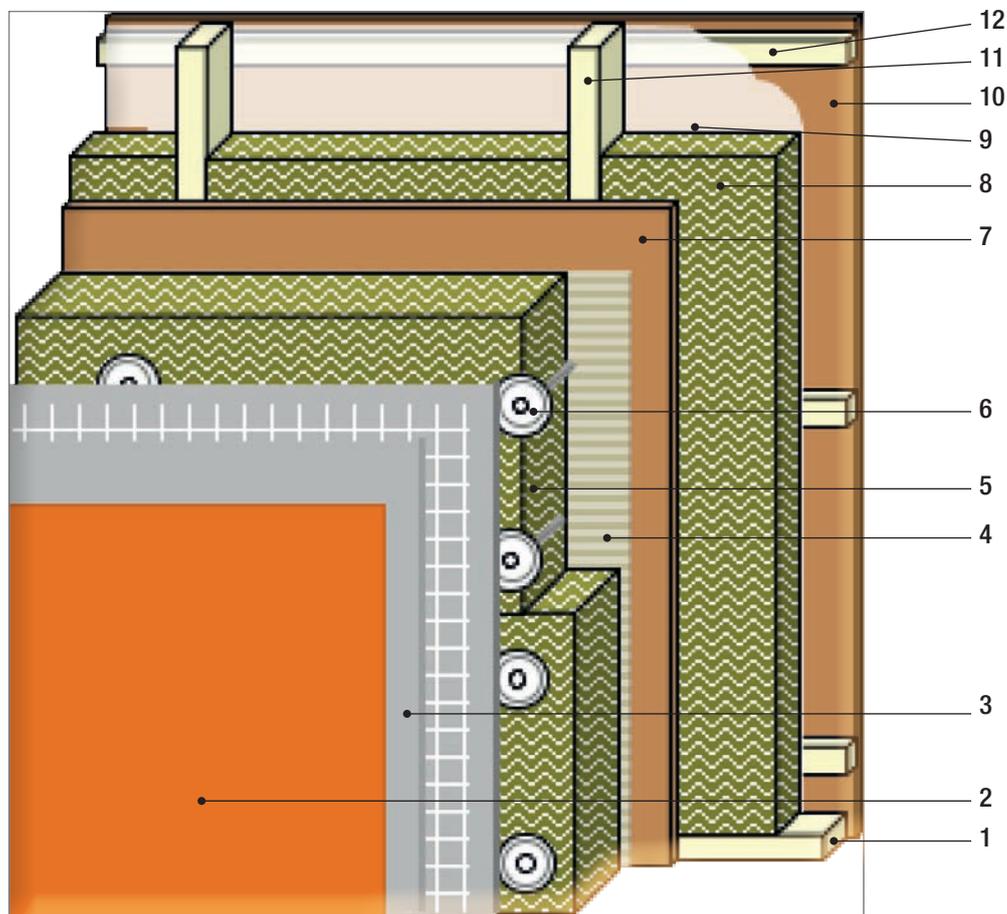
NOTE : Les supports admissibles ci-dessus ne doivent pas être travaillants. Le contreventement du bâtiment est assuré par ailleurs par la structure porteuse ou tout autre dispositif. Se reporter au CCTS JEF COTHERM MOB pour connaître plus de détails sur les caractéristiques des matériaux constituant les supports admissibles (neufs ou anciens).

ISOLATION THERMIQUE DES FAÇADES ET PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES

Le système permet d'améliorer la performance énergétique des bâtiments existants (cf. Arrêté du 13 juin 2008), et de satisfaire à la réglementation applicable aux constructions neuves (RE 2020), en limitant de façon importante les déperditions (ponts thermiques au

droit des jonctions entre façades et refends ou planchers). Il améliore ainsi le confort des locaux, en hiver comme en été, tout en réduisant fortement l'émission des gaz à effet de serre.

JEFCOTHERM MOB. LM



1 • Lisse basse

2 • Finition

3 • Enduit de base + armature

4 • Colle JEFCOTHERM BOIS

5 • Isolant externe laine minérale

6 • Cheville pour support bois

7 • Panneaux supports (pare-pluie)

8 • Isolant interne

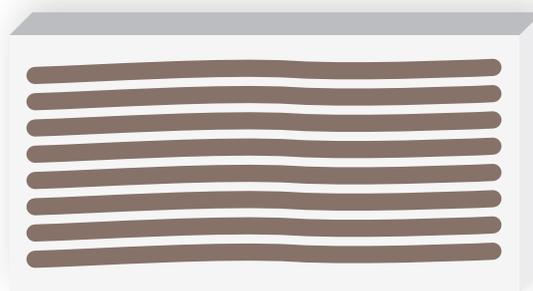
9 • Pare-vapeur ($S_d \geq 90$ m)

10 • Parement intérieur

11 • Ossature secondaire

12 • Ossature primaire (montant)

CALAGE EN PLEIN



À la lisseuse crantée de U5 à U10 sur support de parfaite planéité.

2 | MATÉRIAUX

ISOLANT

PLAQUES DE LAINE DE ROCHE

Dimension : 1200 x 600 mm² / Qualité : Laine de roche certifiée ACERMI

RÉFÉRENCES	DIMENSIONS	SOCIÉTÉS
ECOROCK MONO	1200x600 mm ²	
ECOROCK DUO *	1200x600 mm ²	
KNAUF FKD MAX C2	1200x600 mm ²	
KNAUF FKD MAX C2	1200x400 mm ²	
RECOAT+	1200x600 mm ²	
ISOVER TF 36	1200x600 mm ²	

PERFORMANCES : RÉSISTANCES THERMIQUES INDICATIVES SELON L'ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT (valeurs indicatives, vérifier la disponibilité des épaisseurs auprès du fabricant).

* R ≥ 3,7 m²K/W : crédit d'impôt possible.

ECOROCK MONO		ECOROCK DUO		FKD MAX C2		ISOVER TF 36		RECOAT +	
ÉPAISSEUR (mm)	R (m ² K/W)								
50	1,35	50	1,40	50	-	50	1,35	-	-
60	1,65	60	1,70	60	1,75	60	1,65	60	1,65
70	1,90	70	2,00	70	2,05	70	1,90	70	1,90
80	2,20	80	2,25	80	2,35	80	2,20	80	2,20
90	2,50	90	2,55	90	2,60	90	2,50	90	2,50
100	2,75	100	2,85	100	2,90	100	2,75	100	2,75
110	3,05	110	3,10	110	3,20	110	3,05	110	3,05
120	3,30	120	3,40	120	3,50	120	3,30	120	3,30
CONDUCTIVITÉ THERMIQUE		CONDUCTIVITÉ THERMIQUE		CONDUCTIVITÉ THERMIQUE		CONDUCTIVITÉ THERMIQUE		CONDUCTIVITÉ THERMIQUE	
λ ₀ = 0.036 W/(m.K)		λ ₀ = 0.035 W/(m.K)		λ ₀ = 0.034 W/(m.K)		λ ₀ = 0.034 W/(m.K)		λ ₀ = 0.036 W/(m.K)	

CHEVILLE A ROSACE POUR FIXATION DE L'ISOLANT

Utiliser des chevilles à vis métallique spéciale pour support bois. Celles-ci doivent porter le marquage CE selon la norme NF EN 14592+A1, ou sur la base d'une Évaluation Technique Européenne selon l'EAD n° 130033-00-0603.

La raideur des rosaces doit être supérieure à 0,3 kN/mm.

CHEVILLES À ROSACE	RÉFÉRENCES	TYPE DE CHEVILLES	TYPE DE POSE	ATE / ETE	FABRICANT
	(Vis) Fischer POWER FAST THERMOFIX 6 H-NT	À visser	À fleur/à cœur	ETA-11/0027	
	EJOT STR H	À visser	À fleur/à cœur	-	

ENDUIT PRÉPARATOIRE



CE

JEFCO THERM BOIS



Calage

JEFCO THERM BOIS s'utilise comme produit de calage uniquement sur les panneaux dérivés du bois.

Prêt à l'emploi

Conditionnement : Seau de 20 kg



CE

JEFCO THERM POWDER GRIS



Calage et couche de base

JEFCO THERM POWDER GRIS s'utilise comme produit de calage uniquement sur les panneaux à liant hydraulique ou la maçonnerie.

Préparation à gâcher à 22 %

Conditionnement : Sac de 25 kg



CE

JEFCO THERM POWDER BLANC



Calage et couche de base

JEFCO THERM POWDER BLANC s'utilise uniquement pour couche de base

Préparation à gâcher à 24 %

Conditionnement : Sac de 25 kg

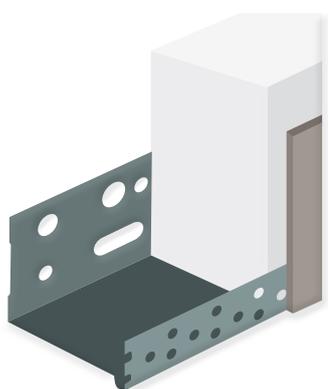
ARMATURE NORMALE

RÉFÉRENCES	SOCIÉTÉ	CLASSEMENT QB
R131 A 101 C +		T ₃ Ra ₁ M ₂ E ₂
R131 A 102 C +		T ₃ Ra ₂ M ₂ E ₃

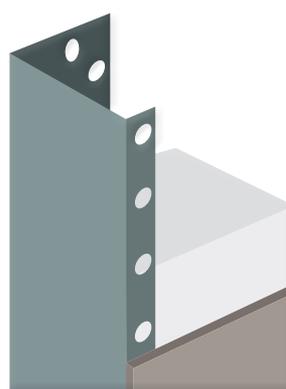
ARMATURE RENFORCÉE

RÉFÉRENCES	SOCIÉTÉ
R585 A 101	

PROFILÉS

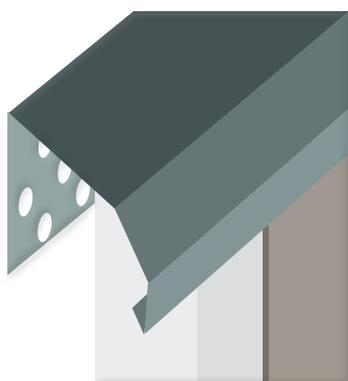


PROFILÉS
DE DÉPART

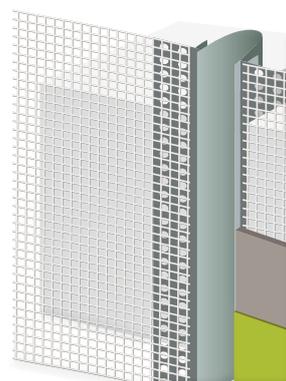


PROFILÉS
D'ARRÊT LATÉRAL

(Aile pleine, ou perforée pour enduisage)



PROFILÉS
DE COURONNEMENT



PROFILÉS DE JOINT
DE DILATATION
OU DE RUPTURE

CHEVILLES POUR FIXATION DES PROFILÉS

CHEVILLES À FRAPPER

BÉNÉFICIAINT D'UNE ETE (OU D'UN ATE VALIDE) :

DÉNOMINATION COMMERCIALE	FABRICANTS	CATÉGORIES D'UTILISATION*
EJOTHERM NK U	EJOT	A, B, C
EJOTHERM SDK U		A, B, C, D, E
FISCHER WS 8 N	fischer	A, B, C
SPIT HIT M - P	spit	A, B, C

*Définies dans l'ETAG 014 ou l'EAD-33196-01-0604



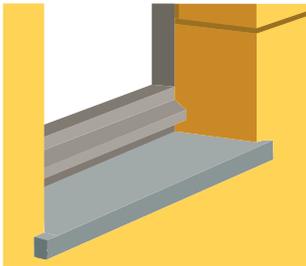
CHEVILLES À FRAPPER



NOTES

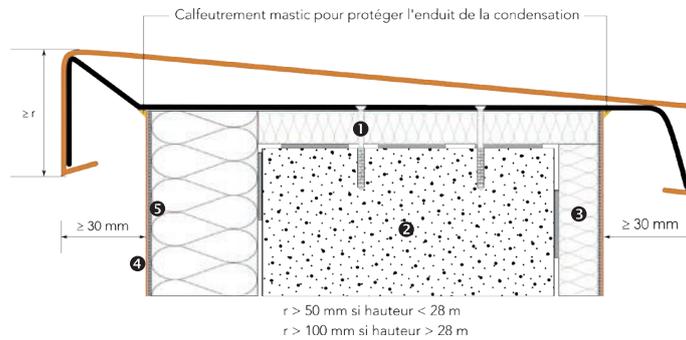
- NOTE 1 :** minimum 3 fixations / mètre
- NOTE 2 :** les profilés d'arrêt à la périphérie du système ne nécessitent pas de cheville sous ETE/ATE.

ACCESSOIRES DIVERS



BAVETTE EN ALUMINIUM

Pour protection des appuis de baie



COUVERTINES D'ACROTÈRES

En aluminium ou acier galvanisé

1 • Fixation / 2 • Support / 3 • Isolant / 4 • Sous-enduit armé / 5 • Finition



RALLONGES DE GOND DE TYPE ISOGOND, BUTÉES DE VOLET

IMPRESSIONS



AQUAFIX GRANITE



Impression granitée opacifiante en phase aqueuse

Rendement : 7 à 8 m²/L
Conditionnement : 15 L



AQUAFIX O



Impression granitée opacifiante en phase aqueuse

Rendement : 7 à 8 m²/L
Conditionnement : 15 L



CRISTALITE IMPRESSION



Impression spécifique pour finitions minérales silicates

Consommation : environ 0,200 à 0,220 L/m² (selon support)
Conditionnement : 15 L



IMPRIM'CHAUX



Impression spécifique pour finitions minérales à la chaux

Rendement : 6 à 8 m²/L
Conditionnement : 15 L – 5 L

FINITIONS STRUCTURÉES



SILIPLAST 18-21



Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II - 2b).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché :

SILIPLAST TALOCHE (21 ou 18)*

Aspect grésé/ribbé :

SILIPLAST GRÉSÉ 2*

* Existent aussi en version siloxanée « SLX »

OU



SILIPLAST MARBRE



Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II - 2b).

Consommation : 3,5 à 5,0 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

OU



SILIPLAST TSF



Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II - 2b).

Consommation : 1,6 à 1,8 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché

PRODUITS MINÉRAUX



TALOCALCE



Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II - 3).

Consommation : 2,0 à 2,6 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché :

TALOCALCE GRAIN MOYEN 21

TALOCALCE GRAIN FIN 18

TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12

OU



CRISTALITE LISSE



Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille I - 1b₁).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L

S'applique sur

TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12

FINITIONS LISSES



MICROXANE



Enduit extérieur de peinture
en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille I - 7b₂).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L - 4 L

*S'applique sur SILIPLAST DESIGN
ou SILIPLAST TSF*

(cf. APPLICATION ci-après pour les détails).

ASPECT TALOCHE

ASPECT GRÉSÉ/RIBBÉ

ASPECT MARBRÉ

3 | MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION

1. CONDITION D'APPLICATION

- Support sec, température ambiante $\geq 5^{\circ}\text{C}$ et $\leq 35^{\circ}\text{C}$, et humidité relative $< 80\%$.
- Ne pas exécuter les travaux par temps de pluie, en période de gel, sur des supports exposés directement au soleil en

été ou sous grand vent. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées non seulement pendant l'application des produits, mais aussi pendant la nuit afin d'assurer un parfait durcissement.



NOTE

Il est conseillé de protéger la partie haute de l'ouvrage durant les travaux afin d'éviter la pénétration des eaux de pluie dans le plan

d'adhérence de la couche de base armée avant la mise en place des dispositifs de protection définitifs

2. OUTILLAGE

- Agitateur électrique à vitesse lente (300 tr/min)
- Truelle
- Lisseuse inox
- Taloche plastique
- Ciseaux
- Perforateur
- Marteau et fixations

- Chevilles à visser
- Bouclier
- Visseuse électrique
- Règle de 2 m
- Scie sabre
- Table de découpe spéciale pour laine minérale



3. RECONNAISSANCE ET NETTOYAGE DES SUPPORTS

- La préparation des supports neufs doit respecter les spécifications données dans le cahier des clauses techniques JEF COTHERM MOB.
- Nous consulter pour les supports anciens déjà revêtus.
- Sur supports dont on ignore les caractéristiques, la résistance des chevilles doit être déterminée par un essai préalable (consulter le fabricant de la cheville).
- Le taux d'humidité dans les panneaux supports doit être inférieur à 12 % en masse, et doit être contrôlé avant la mise en œuvre de l'ETICS.
- Décontamination du support avec EFYMURS (cf. Fiche Technique).

EXÉCUTION DES TRAVAUX

1. PRÉAMBULE

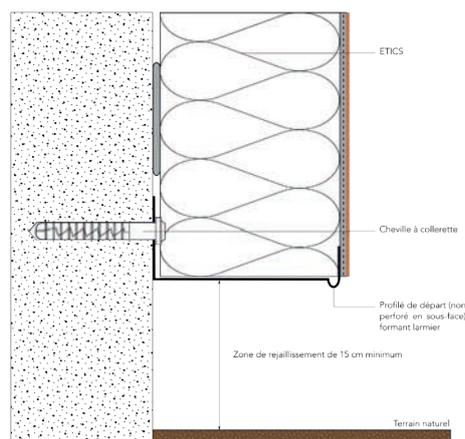
La mise en œuvre des produits décrits dans la présente fiche est établie à partir du CCT JEF COTHERM MOB à valeur de cahier des charges, auquel l'utilisateur doit se reporter.

2. PRÉPARATION DES SUPPORTS

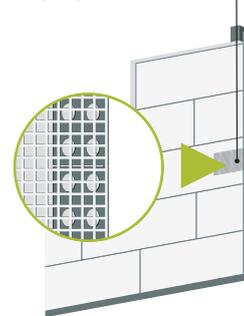
- Dépoussiérage, nettoyage.
- Décontamination du support si nécessaire avec EFYMURS (cf. fiche technique).
- Dépose des éléments fixés à la paroi (descentes d'eau pluviale, butées de volets etc.).

3. MISE EN PLACE DES PROFILS D'ARRÊT

Pose du profilé de départ formant goutte d'eau à 15 cm au moins au-dessus du niveau du sol naturel, des profilés de couronnement et d'arrêt latéraux, avec des accessoires de fixation définis dans la section Matériaux.



Renfort en armature normale
0,3 x 0,3 m²

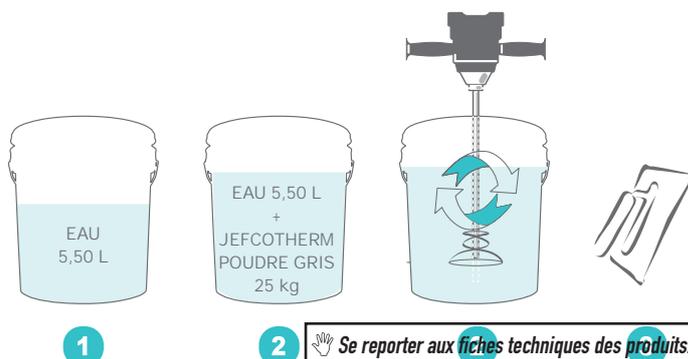


Ne pas poser les profilés en aluminium bord à bord mais respecter un espace de 2 à 3 mm pour laisser les profilés se dilater si nécessaire (y compris en cas d'utilisation des éclisses de jonction en PVC). Pose des profilés de départ, de couronnement et latéraux avec les chevilles à frapper vissées dans la section Matériaux.

4. PRÉPARATION DU PRODUIT DE CALAGE

JEF COTHERM BOIS : PRÊT À L'EMPLOI JEF COTHERM POUDRE GRIS :

- 1 • Verser 5,50 litres d'eau dans un récipient propre
- 2 • Incorporer progressivement 25 kg de JEF COTHERM POUDRE GRIS en mélangeant à l'aide d'un agitateur électrique à vitesse lente (300 tr/min) jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- 3 • Laisser reposer 5 minutes avant l'utilisation.



1. CALAGE DES PLAQUES D'ISOLANT

La mise en œuvre des produits décrits dans la présente fiche est établie à partir du CCT JEF COTHERM MOB à valeur de cahier des charges, auquel l'utilisateur doit se reporter.



À la lisseuse crantée de U5 à U10 sur support de parfaite planéité.

Le calage en plein est fait sous réserve d'une planéité compatible.



JEF COTHERM BOIS

1,5 à 2,0 kg/m²

JEF COTHERM POUDRE GRIS

3,0 à 4,5 kg/m²

EAU 22 %

0,7 à 1,0

PRODUIT PRÉPARÉ

3,7 à 5,5

Les panneaux sont posés bord à bord, parfaitement jointifs, horizontalement, par rangées successives à joints décalés façon coupe de pierre à partir du profilé de départ en partie basse. Les panneaux sont harpés en angle sortant ou rentrant. Les panneaux encollés sont frappés et pressés à l'aide d'un bouclier contre le mur support, en contrôlant la planéité à la règle de 2 m.



NOTE

Un délai de séchage d'au moins 24 heures doit être respecté avant mise en place des chevilles.

2. FIXATION DE L'ISOLANT

Pour le dimensionnement du système vis-à-vis de la résistance à la dépression au vent on se reportera à l'annexe D du CCT JEF COTHERM MOB.

Fixation avec des vis à bois associées à une rosace : cf § MATÉRIAUX Cheville de fixation de l'isolant.)

La longueur de la cheville est choisie en fonction de l'épaisseur de l'isolant de telle sorte que la profondeur de pénétration (revêtement éventuel non compris), soit d'au moins 30 mm.

Le choix de la cheville est défini lors de la « reconnaissance préalable » exécutée sur chantier par le fournisseur de chevilles. Le nombre minimal de chevilles est déterminé d'après les efforts dus à la dépression maximale sous vent normal selon la zone climatique en fonction de l'exposition (cf. CCT JEF COTHERM MOB) et de la charge admissible des chevilles dans le support considéré.

La pose des chevilles MOB doit coïncider avec les montants de la paroi porteuse.

Vissage des vis directement dans les montants en bois de la structure. Dans le cas des chevilles accidentellement trop enfoncées, recouvrir préalablement la tête de la cheville à l'aide de JEF COTHERM POUDRE GRIS ou BLANC. Laisser sécher 24 h avant l'application de l'enduit de base.

La pose de chevilles à cœur permet d'éviter cet inconvénient, et la mise en place des bouchons de laine minérale permet de garantir un état de surface optimal. Ce mode de fixation prévient de plus des apparitions de spectres de chevilles (effet « coccinelle »).



NOTE

La pose à cœur n'est pas autorisée avec les panneaux de fibres perpendiculaires au support (type « LAMELLA ») ou bi-densité. Elle est désormais possible avec le panneau ECOROCK DUO en utilisant la rosace EJOTHERM VT 2G.

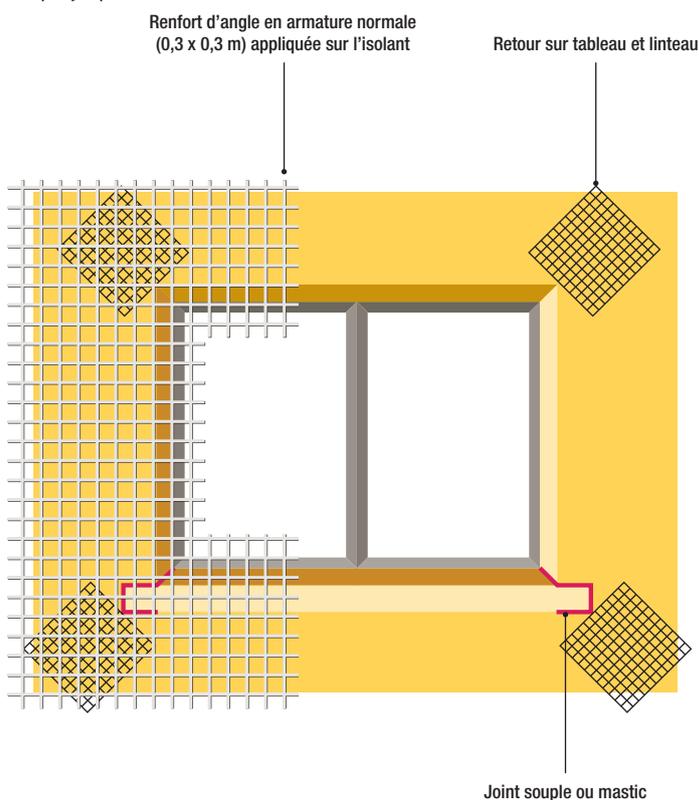
3. MISE EN PLACE DES RENFORTS D'ARÊTES

Il est conseillé d'utiliser des profilés d'angle en aluminium ou en PVC pré-entoilés. La pose des profilés d'angle se fait avec JEF COTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC). Ne pas poser les profilés bord à bord mais respecter un espace de 2 à 3 mm pour laisser les profilés se dilater si nécessaire.



4. RENFORTS AUX POINTS SINGULIERS

Pose de "mouchoirs" constitués de bande d'armature normale de dimension 30 x 30 cm² au droit des angles des ouvertures (portes, fenêtres) et au droit des jonctions des profilés, à l'aide du produit employé pour la couche de base.



RÉALISATION DE LA COUCHE DE BASE ARMÉE EN PARTIE COURANTE

1. CONSOMMATION*



JEFOTHERM POUDRE GRIS	+ EAU 22%	PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI		
SIMPLE ARMATURE STANDARD : 6,0 À 6,5 kg/m ²	1,3 à 1,8 kg/m ²	1 ^{ère} passe	2 ^{ème} passe	TOTAL
		4,0 à 5,0 kg/m ²	3,0 à 4,0 kg/m ²	7,3 à 8,3 kg/m ²
ARS : 6,5 À 8,0 kg/m ²	1,4 à 1,8 kg/m ²	3,0 à 4,0 kg/m ²	5,0 à 6,0 kg/m ²	7,9 à 9,8 kg/m ²

JEFOTHERM POUDRE BLANC	+ EAU 24%	PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI		
SIMPLE ARMATURE STANDARD : 6,0 À 6,5 kg/m ²	1,4 à 1,6 kg/m ²	1 ^{ère} passe	2 ^{ème} passe	TOTAL
		4,0 à 5,0 kg/m ²	3,0 à 4,0 kg/m ²	7,4 à 8,1 kg/m ²
ARS** : 6,5 À 8,0 kg/m ²	1,6 à 1,9 kg/m ²	3,0 à 4,0 kg/m ²	5,0 à 6,0 kg/m ²	8,1 à 9,9 kg/m ²

*Consommations moyennes théoriques, consulter la Fiche Technique pour plus d'informations.

**ARS : Armature de renfort et simple

2. ARMATURE NORMALE

1^{ère} couche avec armature normale :

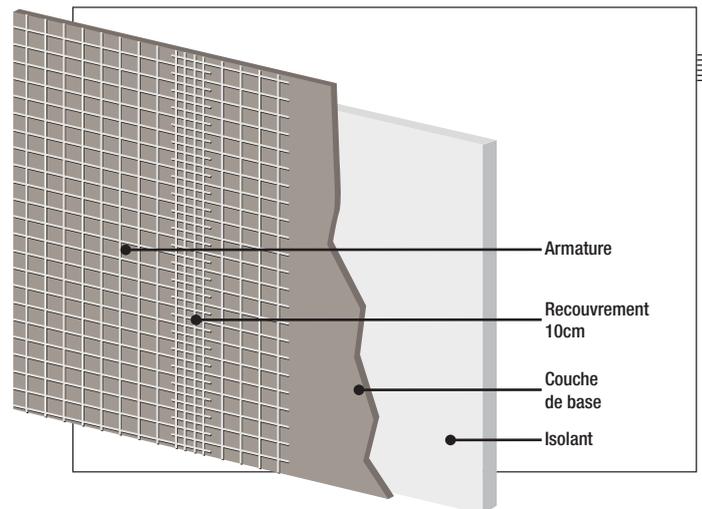
- Application à la lisseuse inox d'une couche de JEFOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) préparé sur une largeur de 1,1 m et marouflage de l'armature normale dans la couche de base encore fraîche.
- Renouveler l'opération par lés de 1,1 m avec recouvrement de 10 cm de large sur le lés précédent.
- L'armature ne doit jamais être positionnée sur la laine minérale.

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 24 heures.

2^{ème} couche sans armature :

- Application à la lisseuse inox d'une seconde couche de JEFOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) préparé afin d'enrober complètement l'armature entre les deux couches et de satisfaire à l'épaisseur conventionnelle minimum requise de 3 mm (tolérance locale d'exécution : 20 %).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 12 à 24 heures.



3. ARMATURE RENFORCÉE + ARMATURE STANDARD (ARS)

Pour une résistance mécanique accrue sur le premier niveau, on maroufflera l'armature renforcée dans une couche de JEFOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) encore fraîche appliquée à raison de 6,5 à 8,0 kg/m² environ. Les lés sont posés à joints vifs pour ne pas faire de sur-épaisseur. Après séchage, réaliser l'enduit de base armé général comme ci-dessus avec l'armature standard (avec recouvrement de 10 cm des lés).



NOTE

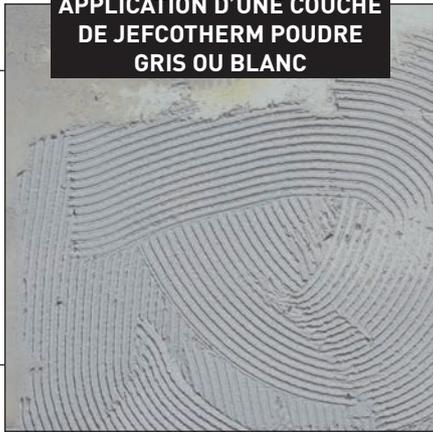
En cas de système renforcé avec deux armatures, on attendra 24h avant de mettre en œuvre la finition (et/ou l'impression) compte tenu des forts grammages.

4. RÉSISTANCE AUX CHOC DE CORPS DURS

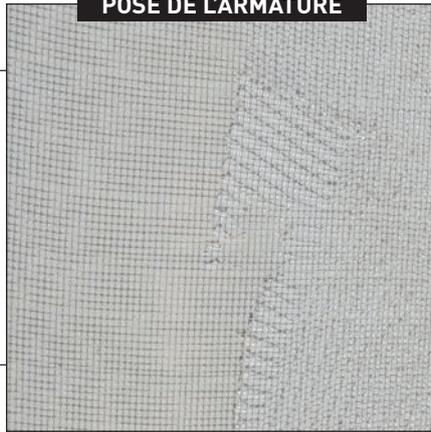
JEFOTHERM MOB LM	TEKMATHERM POUDRE	ÉNERGIE DE CHOC MAXIMALE	CATÉGORIE D'USAGE (SELON ETAG 004)
	SIMPLE ARMATURE STANDARD	10 J	CATÉGORIE I, II OU III SELON FINITION
	ARMATURE RENFORCÉE ET ARMATURE STANDARD	10 J	CATÉGORIE I OU II SELON FINITION

1^{ÈRE} COUCHE AVEC ARMATURE

APPLICATION D'UNE COUCHE DE JEFOTHERM POUDRE GRIS OU BLANC



POSE DE L'ARMATURE



MAROUFLAGE DE L'ARMATURE



2^{ÈME} COUCHE SANS ARMATURE



SÉCURITÉ CONTRE L'INCENDIE

[JFCOTHERM MOB LM est classé A2-s1,d0 (soit M1) en réaction au feu et ne nécessite aucune disposition constructive particulière vis-à-vis du risque incendie.

TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Se reporter à la fiche POINTS SINGULIERS.

APPLICATION DE LA COUCHE D'IMPRESSION



FINITIONS ORGANIQUES

- Application au rouleau polyamide de 14 à 18 mm, d'une couche de AQUAFAS^T FIXATEUR O ou AQUAFAS^T FIXATEUR O GRANITE à raison de 200 à 230 g/m² [0,12 à 0,16 litre/m²].

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 6 heures.



FINITIONS SILICATES

- Application au rouleau texturé de 14 à 18 mm d'une couche de CRISTALITE IMPRESSION à raison de 200 à 220 g/m² [0,200 litre/m²].

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 6 heures.



FINITIONS À LA CHAUX

- Application au rouleau texturé de 12 à 14 mm d'une couche d'IMPRIM CHAUX à raison de 170 g/m² [0,140 litre/m²].

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 12 heures.

APPLICATION DE L'ENDUIT DE FINITION

FINITION ENDUIT

- Application à la lisseuse inox à raison de 1,5 à 5,0 kg/m² de SILIPLAS^T GRÉSÉ, TALOCHÉ, TSF, DESIGN ou LPF MARBRE



- Application à la lisseuse inox à raison de 2,0 à 2,6 kg/m² de CRISTALITE TALOCHE.



- Application à la lisseuse inox à raison de 1,3 à 2,2 kg/m² de TALOCALCE.



NOTE

La finition SILIPLAS^T TSF doit être précédée, outre l'impression facultative, d'une passe d'enduit JFCOTHERM POU^DRE (GRIS ou BLANC) supplémentaire pour parfaire la planéité. De même, la finition TALOCALCE grain extra fin 12 peut être de TALOCALCE grain fin 18.

FINITION ENDUIT + PEINTURE



Selon la finition, une passe de **JFCOTHERM POU^DRE (GRIS ou BLANC)** supplémentaire peut être appliquée pour parfaire la planéité et assurer l'épaisseur minimale requise du système d'enduit, avant impression. Se reporter à l'Évaluation Technique Européenne ETA-12/0221 pour les combinaisons possibles.



La peinture acrylique **METALIA** peut être appliquée, en 1 à 2 couches, sur 1 couche de revêtement de finition SILIPLAS^T TALOCHE 18 ou 21. METALIA peut aussi être appliquée en 1 à 2 couches sur 1 couche de SILIPLAS^T TSF, elle-même appliquée sur 1 couche supplémentaire de JFCOTHERM POU^DRE (GRIS ou BLANC) pour parfaire la planéité. Dans tous les cas, METALIA s'applique à raison de 120 g/m² et par couche.



La peinture acrylique **MICROXANE** peut être appliquée, en 2 couches, sur 1 couche de revêtement de finition SILIPLAS^T DESIGN. MICROXANE peut aussi être appliquée en 2 couches sur 1 couche de SILIPLAS^T TSF, elle-même appliquée sur 1 couche supplémentaire de JFCOTHERM POU^DRE (GRIS ou BLANC) pour parfaire la planéité. Dans tous les cas, MICROXANE s'applique à raison de 200 g/m² et par couche.



La peinture silicate **CRISTALITE LISSE** peut être appliquée en 2 couches, sur 1 couche de TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12. Cette dernière peut aussi être appliquée sur 1 couche de TALOCALCE GRAIN FIN 18. Dans tous les cas, CRISTALITE LISSE s'applique à raison de 160 g/m² et par couche.



NOTE

L'épaisseur conventionnelle de la couche de base armée et du revêtement de finition est d'au moins 4 mm. D'autres revêtements sont possibles en variante de finition (cf. Chapitre Matériaux, et Fiches Techniques des Produits).

NOS AGENCES

(01) BOURG-EN-BRESSE	04 74 22 33 77	(49) ANGERS	02 41 34 84 28
(06) MOUGINS	04 93 94 79 47	(51) REIMS	03 26 97 09 73
(06) VALLAURIS	04 93 74 32 32	(52) CHAUMONT	03 25 02 55 64
(10) LA CHAPELLE / TROYES	03 25 74 63 35	(53) LAVAL	02 43 10 04 27
(13) AIX-EN-PROVENCE	04 42 39 26 20	(54) NANCY	03 83 35 48 47
(13) AUBAGNE	04 42 82 00 00	(56) CAUDAN / LORIENT	02 97 87 92 82
(13) MARSEILLE	04 96 12 05 56	(56) VANNES	02 97 54 54 55
(13) ST-MITRE LES REMPARTS / MARTIGUES	04 42 49 04 90	(57) METZ	03 87 36 01 63
(13) VITROLLES	04 42 89 09 92	(58) ST ELOI / NEVERS	03 86 71 89 90
(14) BRETTEVILLE-SUR-ODON / CAEN	02 31 52 05 82	(59) WASQUEHAL / LILLE	03 20 89 64 60
(17) PUILBOREAU / LA ROCHELLE	05 46 67 28 17	(60) JAUX / COMPIEGNE	03 44 44 85 85
(17) ST-GEORGES-DES-COTEAUX / SAINTES	05 46 91 44 85	(64) BILLERE / PAU	05 59 92 06 75
(21) DIJON	03 80 54 04 55	(67) SOUFFELWEYERSHEIM / STRASBOURG	03 88 38 05 02
(22) PLERIN / SAINT-BRIEUC	02 96 78 44 70	(68) MULHOUSE	03 89 42 17 42
(27) GUICHAINVILLE / EVREUX	02 32 33 27 66	(69) VILLEURBANNE / LYON	04 78 94 50 70
(29) GOUESNOU / BREST	02 29 61 22 55	(69) SAINT PRIEST / LYON	04 72 48 81 66
(29) ERGUÉ-GABÉRIC / QUIMPER	02 98 66 63 35	(70) SAINT-SAUVEUR / LUXEUIL	03 84 40 08 88
(31) TOULOUSE	05 61 22 87 72	(71) CHATENOY / CHALON-SUR-SAÔNE	03 84 40 08 88
(33) BORDEAUX	05 56 50 75 25	(73) VIVIERS-DU-LAC / CHAMBERY	04 79 52 00 88
(33) LE PIAN-SUR-GARONNE / LANGON	05 57 36 21 02	(74) ANNECY	04 50 08 12 08
(33) LIBOURNE	05 57 25 24 00	(74) SCIONZIER / CLUSES	04 50 34 91 80
(33) LE HAILLAN	05 56 39 58 52	(76) ST-JEAN-DE-CARDONNAY / ROUEN	02 32 93 93 20
(34) MONTPELLIER	04 67 58 88 89	(79) NIORT	05 49 33 45 72
(35) CESSON-SÉVIGNÉ / RENNES	02 99 22 87 88	(84) AVIGNON	04 90 81 02 33
(37) CHAMBRAY-LÈS-TOURS / TOURS	02 47 48 30 80	(84) BOLLENE	04 90 30 05 50
(38) ECHIROLLES / GRENOBLE	04 76 22 01 24	(85) CHALLANS	02 28 10 96 56
(38) TIGNIEU-JAMEYZIEU	04 72 07 01 20	(85) LA ROCHE-SUR-YON	02 51 36 20 76
(38) VOIRON	04 76 06 45 27	(85) LES SABLES-D'OLONNE	02 51 23 65 74
(39) MONTMOROT / LONS-LE-SAUNIER	03 84 47 25 00	(90) VALDOIE / BELFORT	03 84 58 15 73
(44) NANTES	02 28 08 70 80	(92) NANTERRE / PARIS	01 47 24 41 00
(44) REZÉ / NANTES	02 28 25 00 55	(93) AUBERVILLIERS / PARIS	01 48 11 37 37
(44) ST-HERBLAIN / NANTES	02 40 92 14 69	(94) IVRY-SUR-SEINE / PARIS	01 49 60 02 02
(44) ST-NAZAIRE	02 40 66 41 01		

Retrouvez l'ensemble
de nos diverses
documentations sur
www.jefco.fr



Suivez-nous sur
les réseaux sociaux !



Siège Social : Les Docks II • 185 Chemin de Saint-Lambert • 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE
Tél. : 04 96 12 50 00 - Fax : 04 91 47 80 65 - contact@jefco.fr



Entreprise Citoyenne